

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 05.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 05.06.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022133

Entité de publication



Commune de Saillon, Rue du Bourg 19, 1913 Saillon

Demande d'autorisation de construire - Construction de villas groupées avec couvert à voitures et panneaux solaires sur parcelle 3592, et démolition partielle d'un bâtiment sur parcelle 3594, Saillon

Titre du projet de construction

Construction de villas groupées avec couvert à voitures et panneaux solaires sur parcelle 3592, et démolition partielle d'un bâtiment sur parcelle 3594

Numéro pour consultation eConstruction

7a09fe7f

Requérant(e)

Les Devins SA

Auteur(e) de plans

Pierre-Joe Carron

Auteur(e) de plans - Entreprise

CPJ Pierre-Joe Carron Architecture SA

Parcelle

Parcelle 3594, No Folio 4, Lieu-dit Le Grand Clos

Parcelle

Parcelle 3592, No Folio 4, Lieu-dit Le Grand Clos

Coordonnées

2'580'880 1'113'013

Propriétaire
LES DEVINS SA

Propriétaire
Diga Immobilier SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)
Zone d'habitat individuel

Dérogation(s)
RCCZ Art. 93

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au bureau des Services Techniques, Av. des Comtes de Savoie 110, du mardi au vendredi de 8h à 12h, sur support informatique.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'administration communale de Saillon, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction, dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact
Commune de Saillon
Rue du Bourg 19
1913 Saillon

Délai de mise à disposition
Expiration du délai: 06.07.2026